Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 37 (1901)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIme ANNÉE | LAUSANNE
N° 24. | 15 juin 1901.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Congrès scolaires de Lausanne. — L'Exposition de l'enfance au Petit Palais. — A propos de cartes historiques. — Chronique scolaire : Confédération suisse et Suisse romande, Genève, Vaud, Uri. — Bibliographie. — Partie pratique : Histoire suisse : La féodalité. — Composition. — Dictées. — Arithmétique. — Comptabilité. — Gymnastique. — Bibliographie.*

Congrès scolaires de Lausanne

les 13, 14, 15, 16 et 17 juillet 1901.

(Société suisse d'hygiène scolaire, Société suisse des professeurs d'écoles normales, Société pédagogique de la Suisse romande.)

Depuis quelques semaines déjà, les divers comités de ces associations travaillent activement à l'organisation des trois congrès qui tiendront leurs assises à Lausanne, du 13 au 17 juillet prochain.

D'importantes communications seront faites à la *Société suisse d'hygiène scolaire*, entre autres par MM. les docteurs Roux et Combe.

Au *Schweizerischer Seminarlehrerverein*, c'est M. le Dr Brugger, professeur de français à l'Ecole normale de Hofwyl, qui remplace M. le Dr Flury, empêché, comme rapporteur allemand sur la question de *la Correspondance scolaire intercantonale et internationale.*

A la *Société pédagogique de la Suise romande*, les six commissions sont en pleine activité et le Comité d'organisation du Congrès tient régulièrement une séance par semaine. Les diverses sections, en particulier celles des logements, des finances, des vivres et liquides, des conférences et de la presse reçoivent auprès de leurs collègues de la ville et du canton, comme auprès de la population tout entière, l'accueil le plus cordial et le plus efficace.

Les parts du capital de garantie se souscrivent un peu partout. Le Conseil fédéral, comme nos lecteurs l'ont appris par les journaux quotidiens, a voté un crédit de 3000 francs à *la Société pédagogique de la Suisse romande* en vue des congrès de Lausanne. Le Conseil d'Etat vaudois lui a accordé 1000 fr. et la ville de Lausanne, 500 francs.

Les rapports principaux de MM. Henchoz et Rosier sont à l'impression. Le travail de M. Lavanchy sur le développement de notre association, des origines à nos jours, va sortir de presse.

La journée de Vevey, où aura lieu le banquet de la seconde journée, s'annonce fort belle.

Un comité spécial vient de se constituer à Lausanne pour reprendre l'idée qui avait été exprimée au moment de l'inauguration du nouveau bâtiment des Ecoles normales, celle de réunir, aussi haut que l'on peut remonter, les anciennes promotions de l'Ecole normale de Lausanne. Un appel semblable sera adressé aux sections des autres cantons romands.

Tout fait prévoir une fort belle fête.

L'*Educateur* donnera de plus amples informations dans son prochain numéro.

L'EXPOSITION DE L'ENFANCE AU PETIT PALAIS
III

Vous pensez bien qu'à l'Exposition de l'Enfance l'hygiène est admirablement représentée. Vous y trouvez tous les modèles de crèches, de garderies d'enfants, et un détail exact de la fameuse « Pouponnière » de Mme Georges Charpentier. L'hygiène morale n'y est point négligée et elles abondent, les maisons de corrections laïques qui s'occupent de l'âme aussi bien que du corps. Ce n'est, du reste, qu'un fragment infime de ce qu'on vit l'an dernier au si intéressant Pavillon de la ville de Paris, et je ne trouve rien de particulier à vous signaler, d'autant plus que, chez nous, cette partie si essentielle de la vie nationale est fort développée.

Aussi bien j'ai hâte d'arriver à l'Education primaire et populaire qui me paraît avoir fait de considérables progrès.

D'un bout à l'autre, tout le système se ramène à ceci : *instruire par les yeux*. Si bien que dans quelques années les heureux enfants n'auront qu'à *voir* pour *savoir*, au lieu d'être obligés de surmener leur pauvre mémoire, comme jadis cela nous arriva.

Le système est simple. Présenter aux élèves, non des phrases explicatives — souvent soporifiques — mais l'objet lui-même.

Voici, par exemple, une classe d'écoliers *sourds et muets* à laquelle il s'agit d'inculquer l'histoire naturelle. Chaque enfant a, devant lui, un oiseau empaillé dressé dans l'attitude de la vie. Se servant du langage en usage pour ce genre d'infirmes, le maître explique ce que c'est qu'un bec, que des plumes, des pattes, des œufs, des petits nouvellement éclos, etc., etc..... Après quoi le mot est écrit sur la planche noire, et tout naturellement il se grave dans les jeunes cerveaux.

La morale en action. De grandes planches coloriées représentent une scène prise dans la vie journalière et facile à comprendre, même des tout petits. Au-dessus, en lettres énormes — pour les inhabiles — des légendes comme celles-ci : *Aidons-nous mutuelle-*

ment. — Aimons nos parents et respectons-les. — Mieux fait courage que force. Etc. Etc. — La suite des tableaux est innombrable.

Voici maintenant les grandes lignes de l'histoire de France exposées par de belles enluminures qui en apprennent plus en une demi-heure à un enfantelet que de longs discours sur ce qu'est un Roi, une Reine, un Evêque, un homme du peuple, un soldat, un bourgeois, tout ce qui, en un mot, composait la Nation. Comment ne pas aimer la botanique, lorsqu'elle est si clairement expliquée par ce bel arbre, cette plante délicate, avec leurs racines plongeant dans les sucs nourriciers, leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits ?

Le calcul ? Cela devient un jeu, attendu que les nombres sont remplacés par des soldats. L'enfant joue, se passionne... et voilà les nombres récalcitrants qui, tout doucement, s'alignent dans la petite tête !

Ayant vu tant de choses alors qu'il est en bas âge, l'écolier comprendra tout de suite, lorsque le moment sera venu, des explications plus compliquées. Et l'on peut prédire que les générations futures iront sans cesse en s'affinant et même en s'améliorant.

Je le dis sans hésiter, car la note dominante de cette méthode nouvelle est le souci hygiénique et le souci moral — l'on sait combien l'un est étroitement lié à l'autre !

D'abord, une foule de recommandations anti-alcooliques, puis, mille fois répétées et destinées à tapisser les murs des écoles et même ceux des chambrettes ouvrières :

De l'Eau.
De l'Air.
De la Lumière.

Croyez-vous qu'une génération élevée selon ces préceptes puisse encore étaler les plaies qui nous désolent aujourd'hui ?

Et les jeunes ménagères dans le cours de ce siècle pourront en remontrer aux professionnels d'aujourd'hui ! Car l'art de guérir et l'art de prévenir la maladie cesseront de plus en plus d'être le monopole de quelques initiés pour devenir le trésor de tous. Trésor répandu à profusion, prodigué aux masses travailleuses, qui d'ici cinquante ans n'auront plus le droit d'ignorer ce qui fait la santé d'un peuple.

Grâce à la maison d'édition Colin, voici déjà les écoles primaires de France qui pourront étaler sur leurs murs tous les cas prévus des accidents journaliers avec, au-dessous et représenté par des images très claires, le moyen immédiat d'y remédier. Deux colonnes : *Ce qui est bon* pour écarter la maladie ; *ce qui est mauvais* et par conséquent à éviter. Avec ces planches coloriées dans sa maison, je défie la plus humble mère de famille de se trouver embarrassée.

Un M. Faroux, maître d'école en province, a procédé de même pour apprendre à ses élèves le savoir-vivre ; et il a intitulé cela la « Politesse en images ».

Ce qu'il faut faire, dit-il. Et voici les exemples : Rendre service aux personnes âgées ; se découvrir respectueusement devant elles ; ne pas interrompre un causeur ; etc., etc. *Ce qu'il ne faut pas faire*. Exemple : Passer à côté de son père dans la rue en ayant l'air de ne pas l'apercevoir. Bousculer une vieille personne ; etc., etc. On voit le thème. Il y en a comme cela deux longues colonnes.

Pour la dictée des tout petits qui ânonnent encore, je vous recommande l'histoire du Chat et du Rat désobéissant. Trois lignes : un drame ! Car ainsi qu'il convient le chat a mangé le rat et l'image, surmontant chaque ligne, suffit pour soutenir et amuser le petit patient pour lequel un si long « devoir » est une tâche lourde !

Education visuelle : stimulant à la réflexion personnelle. L'enfant, tout comme l'homme fait, aime à tirer lui-même ses petites conclusions et à se développer librement sans lisières. Il l'a si bien compris, M. Rollet, l'instigateur et le directeur de cette intéressante Exposition de l'Enfance, qu'il vient, m'a-t-il dit, d'instituer des concours libres de dessin entre enfants de quatre à dix ans !

Ces concours ont commencé. Ils ont donné des résultats amusants, à coup sûr originaux. On a réuni les enfants dans une salle du Petit Palais, on leur a demandé de dessiner — de tête et sans modèle — un cheval. Certains ont donné de lamentables bêtes apocalyptiques ; d'autres — dont un artiste de *quatre* ans — ont dessiné quelque chose qui avait de l'allure et prouvait même du talent. Peut-être est-ce le début d'un futur peintre !

Aussi très fortunés sont-ils nos descendants. De plus en plus on leur supprime, non pas l'effort, mais le côté aride de l'éducation pour ne leur en laisser que le côté charmeur ; dans tous les domaines on veut plus de liberté et d'initiative personnelle. Je crois fermement que c'est un acheminement vers un bonheur qui ne sera plus le lot d'une minuscule élite, mais le partage de tous.

Madame Georges Renard.

A propos de cartes historiques.

Le désir formulé par M. E. M., dans l'*Educateur* du 11 mai dernier, relatif à la publication de cartes historiques à bon marché, à l'usage des écoles primaires et secondaires, me fournit l'occasion — étant mis en cause personnellement — de renseigner les intéressés sur le côté matériel d'une entreprise semblable.

Je le fais d'autant plus volontiers qu'à diverses reprises déjà, je me suis occupé de l'affaire. L'année dernière, je suis même entré en tractations avec M. le prof. W. Rosier, à Genève, en vue de l'utilisation éventuelle de la *Carte muette de la Suisse*, au $^1/_{700\,000}$, laquelle, me semble-t-il, servirait avantageusement de base à une série de cartes historiques. L'emploi de cette excellente carte, dans laquelle le relief est légèrement indiqué, permettrait de réduire les frais d'impression à leur minimum (deux impressions successives au moins étant épargnées), ce qui rendrait des plus abordables le prix de vente des cartes historiques sus-mentionnées.

L'entreprise est-elle rémunératrice, ou, à tout le moins, les frais d'établissement des cartes seraient-ils couverts par les débouchés qu'elles seraient en droit d'espérer dans nos cantons romands ? Il est malaisé de se prononcer sur ce point ;

en tout cas, il dépendrait dans une large mesure de nos honorables collègues de l'enseignement primaire et secondaire d'assurer la réussite de cette publication, à laquelle nos Départements de l'Instruction publique ne refuseraient peut-être pas de s'intéresser....

Il ne faut pas se le dissimuler : l'expérience prouve que le succès matériel des publications scolaires est singulièrement problématique dans notre petit pays romand. En conséquence, si mesdames et messieurs nos aimables collègues estiment que la publication de cartes historiques murales comblerait une lacune, qu'elle répond à un besoin réel — ce dont nous ne doutons guère — nous n'hésiterons pas à courir le risque d'une pareille entreprise.

A notre avis, les cartes suivantes seraient nécessaires :

1) Le Pays des Helvètes sous les Romains.
2) Le Royaume de Bourgogne et le Duché d'Alémanie.
3) L'Helvétie sous les Zaeringen.
4) Les III Waldstaetten.
5) La Confédération des VIII anciens cantons à l'époque des Guerres de Bourgogne.
6) La Suisse savoyarde au début du XVIe siècle.
7) La Confédération des XIII anciens cantons.
8) La République helvétique une et indivisible.
9) La Suisse sous l'Acte de Médiation.

Il ne saurait être question de publier simultanément les neuf cartes précitées ; les numéros 1, 5 et 7 pourraient d'abord être élaborés, à titre d'essai, quitte à compléter la collection, si le succès le justifie.

Il nous paraît que dans une publication destinée aux écoles primaires et secondaires, il faut avant tout rechercher la simplicité, sans pour cela sacrifier l'exactitude : peu de noms, mais bien choisis et gravés en caractères suffisamment grands, des couleurs vives, mais non criardes, le même choix de teintes pour représenter les Etats aux diverses époques historiques, c'est là, croyons-nous, ce qui devrait principalement distinguer les cartes projetées.

Mais ce sont là questions de détail, d'une grande importance, c'est vrai, mais qui sont sans objet tant que l'opinion des membres du corps enseignant ne se sera pas manifestée en faveur de la réalisation du vœu émis par M. E. M., que que nous n'avons pas l'honneur de connaître, mais à qui nous exprimons l'hommage de notre reconnaissance.

L. Poirier-Delay, prof. au Collège de Montreux.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventions à l'école primaire, — Le Conseil fédéral vient d'adopter le texte définitif de la loi concernant le subventionnement de l'école primaire par la Confédération.

Ce projet prévoit une subvention annuelle de 60 centimes par habitant de nationalité suisse. Pour les habitants des cantons montagneux, où le service des écoles est beaucoup plus difficile à assurer qu'à la plaine, la subvention sera de 90 centimes par tête.

La dépense totale qui résultera de l'application de la loi dans toute la Suisse s'élèvera de 2 à 3 millions par an.

Congrès scolaire romand. — Le Conseil fédéral a accordé un subside de 3000 fr. au Congrès des instituteurs de la Suisse romande, qui se réunira, du 14 au 16 juillet, à Lausanne.

Suisse romande et chants nationaux. — Après entente avec M. le chef du

Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, qui a bien voulu lui donner son appui, la Société cantonale des chanteurs vaudois, dans le but de créer une littérature musicale nationale, a décidé d'adresser un appel aux littérateurs romands. Elle espère ainsi provoquer la production de textes nationaux, propres à être mis en musique et inspirés par notre histoire, nos coutumes, nos traditions et les beautés de notre pays.

Elle ouvre donc un concours patriotique entre toutes les personnes s'occupant de littérature, les invitant à bien vouloir y participer.

Une somme de 800 francs sera mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleures œuvres qui lui seront parvenues et qui resteront la propriété exclusive de la Société cantonale des chanteurs vaudois.

Le programme détaillé du concours sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à M. A. Durussel, secrétaire-caissier des Chanteurs vaudois, Rasude, J.-S., Lausanne. Ce concours sera fermé le 30 novembre 1901.

L'*Educateur* salue avec joie cette heureuse initiative, qui fait honneur à la Société cantonale des chanteurs vaudois, et lui souhaite un plein succès.

Il attire sur ce concours l'attention des instituteurs romands, amis du chant et compositeurs de musique.

GENÈVE. — Dans sa séance de samedi dernier, le Grand Conseil de Genève a voté le projet qui institue un Technicum cantonal genevois.

VAUD. — **Ecole industrielle et Gymnase scientifique.** Le *Journal de l'Ecole industrielle* nous apporte la nouvelle d'une heureuse initiative. M. H. Dufour, professeur à l'Université, a bien voulu se charger de convoquer quelques pères de famille dont les enfants fréquentent l'établissement. « Le but de cette réunion était de s'entretenir des intérêts de l'Ecole, pour répondre au vœu exprimé par la conférence des maîtres et la direction, qui désirent que les parents s'intéressent à la vie et au développement de l'établissement scolaire auquel ils confient leurs enfants. » A cette réunion, toute amicale et sans aucun caractère officiel, il a été décidé qu'une assemblée de parents sera réunie une fois par année — plusieurs fois si cela paraît utile— pour discuter avec les professeurs les questions à l'ordre du jour. — Une collaboration toujours plus intime des parents et des maîtres pour l'éducation des enfants ne peut qu'avoir d'excellents résultats.

— **Cours complémentaires.** Un agriculteur vaudois, membre d'une commission d'école, étudie dans le *Courrier suisse* les causes pour lesquelles les jeunes gens n'aiment pas les cours complémentaires. La faute est-elle toujours imputable aux jeunes citoyens seuls ? Non. Tout le monde a sa part de responsabilité : autorités supérieures communales, parents, patrons, citoyens en général et régents.

Les autorités supérieures, soit le Grand Conseil, auraient dû décider, dès le début, que les maîtres des cours devaient être équitablement rétribués pour le surcroît de travail et de responsabilité qu'on exigeait d'eux ; les autorités communales n'ont pas toujours pris toutes les mesures nécessaires pour faciliter la tâche des régents, et elles n'ont pas toujours mis à la disposition de ceux-ci les locaux convenables et un matériel suffisant ; les parents, patrons, citoyens en général ont souvent découragé les jeunes gens au lieu d'agir en sens contraire ; enfin, les régents semblent oublier que les enfants ne vont pas exclusivement à l'école pour apprendre, mais pour apprendre à apprendre, c'est-à-dire pour acquérir le goût de l'étude, l'amour des bonnes lectures..... Est-ce que tous les maîtres des cours, par exemple, préparent leurs leçons, comme ils le devraient ?..... Est-ce qu'ils savent toujours intéresser les jeunes gens comme il serait pourtant facile de le faire ? »

L'auteur de l'article que nous citons est un partisan résolu des cours complémentaires. « Le paysan, dit-il, n'a jamais trop d'instruction, et il doit toujours

plus comprendre qu'il ne suffit pas, pour vivre, de nourrir le corps, mais qu'il faut aussi donner un aliment à l'intelligence, à la raison et au cœur. »

L'intelligent agriculteur, correspondant du *Courrier*, termine en ces termes : « Que chacun fasse son devoir, mais surtout encourageons nos jeunes gens à profiter des moyens mis à leur disposition, s'ils veulent être un jour de bons citoyens. Comme conclusion pratique, j'ajouterai : payons les maîtres des cours, car ce n'est pas seulement les élèves qui ont besoin d'encouragement, mais aussi les maîtres. » Ces réflexions sont fort justes et nous félicitons leur auteur de ses bonnes dispositions envers les maîtres des cours complémentaires. E. Savary.

— **Les « bovairons » et l'école.** Cette année, les paysans d'outre-Jura ont engagé un nombre inusité de jeunes bergers à Vallorbe. Une des classes, qui compte en hiver 40 élèves, est réduite au chiffre de douze écoliers. Et sur ce nombre plusieurs seront au bénéfice des congés d'été à partir du mois prochain. Cet état de choses ne contribuera certes pas à relever le niveau de l'instruction dans la commune de Vallorbe.

— **Le Sentier.** La Faculté de philosophie de l'Université de Zurich vient d'accorder le titre de docteur à M. Samuel Aubert, du Sentier, notre collaborateur.

La thèse de M. Aubert a pour titre : *La flore de la Vallée de Joux.*

URI. — Lundi 17 juin, aura lieu à Bauen (Uri), l'inauguration du monument de Zwyssig, l'auteur du *Cantique suisse.*

BIBLIOGRAPHIE

*Chrestomathie française du XIX*me *siècle (Prosateurs)*, par Henri Sensine. Lausanne, librairie Payot et Ce. La seconde édition de cet intéressant volume vient de sortir de presse. L'accueil flatteur fait à ce superbe travail lors de son apparition laissait prévoir que la première édition serait rapidement épuisée.

Nous sommes heureux de constater aujourd'hui le succès obtenu par cet instructif ouvrage ; succès mérité et qui ira en s'accentuant. Cette nouvelle chrestomathie doit être connue, c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de la signaler aux lecteurs de l'*Educateur*. Elle est une vraie perle au milieu des innombrables ouvrages de ce genre, parus antérieurement. M. Sensine s'est donné pour tâche de composer un livre d'un intérêt captivant, et il a réussi.

Dans quel but cet ouvrage a-t-il été écrit ? Nous avons pensé, dit l'auteur, que la présente chrestomathie pourrait rendre d'utiles services aux professeurs des établissements d'instruction secondaire, aux élèves de ces établissements, aux étrangers et étrangères qui étudient notre langue, à toutes les personnes, enfin, qui, sans vouloir connaître à fond la littérature française contemporaine, tiennent cependant à en avoir une idée suffisante.

Cette chrestomathie comprend surtout les plus grands écrivains français du XIXme siècle, qui ont été en quelque sorte les guides de la pensée française dans ce siècle-ci et ont provoqué les grands courants littéraires, ceux qui ont réellement fait la langue que nous employons ou l'ont marquée d'une empreinte ineffaçable.

Les matériaux contenus dans ces 682 pages sont très judicieusement distribués ; les auteurs sont cités dans l'ordre chronologique et groupés par écoles. Les grandes divisions sont les suivantes : *Période napoléonienne*, 1800 à 1820 ; *Période romantique*, 1820-1850 ; *Période du second empire ou période réaliste*, 1850 à 1870 ; *Période de la troisième république*, 1870 à 1900.

Chacune de ces périodes est bien caractérisée ; de chaque auteur il est donné une courte biographie ; une notice littéraire indique l'école et l'importance de l'écrivain, ses idées, son importance, sa valeur. Puis vient la liste de ses princi-

paux ouvrages et celle des travaux critiques les plus importants qui ont été faits sur l'auteur cité.

Quelle est la valeur des morceaux de choix contenus dans ce volume ? Aucun de ces morceaux n'a été pris au hasard des lectures ou des goûts personnels de l'auteur.

M. Sensine dit ceci : « Dans une chrestomathie où l'espace est très limité, on ne peut mettre, même sous forme d'extraits, la substance de l'écrivain, mais du moins doit-on choisir dans ses œuvres les morceaux qui donnent le mieux l'idée de son génie, de ses tendances, de son art et de son style. C'est ce que nous avons cherché à faire. »

En résumé, ce volume, que nous recommandons chaleureusement aux membres du corps enseignant et à tous les amis de la littérature, est une source de précieux renseignements. La pensée française contemporaine y est comme condensée, sous ses multiples aspects, avec toutes ses qualités de force, de noblesse, de clarté, de pénétration, de profonde sensibilité et de suprême élégance. A. C.

La Réforme de l'Enseignement secondaire (en France), *par Marcel Bernès*. Une brochure, Belin, 0 fr. 50.

« Quand on s'occupe à réformer l'Enseignement secondaire, il faut d'abord en définir l'objet propre, et puis reconnaître ce qui le conditionne et le délimite. Son but est de donner à des enfants, de 8 à 18 ans, une solide culture générale, afin de préparer les cadres d'une élite sociale. Ainsi, l'enseignement secondaire doit cultiver l'esprit, le fortifier et l'assouplir, sans le spécialiser encore, afin de lui permettre de choisir la carrière qui sera le mieux en rapport avec ses aptitudes, ou du moins de tirer de celle qu'il devra suivre le meilleur parti possible pour la Société.

« ..... Il faut décidément jeter bas toute la surcharge d'une fausse érudition; il n'est pas une partie du programme qu'on ne puisse profondément modifier au nom de ce principe; il n'en est pas une où l'on n'ait beaucoup à retrancher en surface et où l'on ne puisse regagner d'autant en profondeur... Faisons donc ce travail et nous aurons répondu par là même à la plainte principale des familles; mais aussi nous aurons fait, du côté de l'enseignement, tout le possible pour favoriser l'effort personnel de l'enfant, en le déshabituant du travail machinal; et les maîtres ne trouveront plus autant à se plaindre de la diminution du travail utile et de la culture sérieuse de l'esprit. Enfin, les hommes publics ne pourront plus songer à contester la haute valeur sociale d'un enseignement qui sera fait, visiblement, non pour former une caste d'érudits ou de dilettantes, mais pour munir tous ceux qui, par leur position ou leurs mérites, ont chance de faire partie d'une élite.... et pour les mettre ainsi mieux en état de contribuer à l'élévation constante et à l'éducation de ceux que les circonstances ont privés du bénéfice de cette haute culture ».

C'est ainsi que s'exprime M. Bernès, et ces idées sont trop les nôtres pour que nous ayons pu résister au désir d'en transcrire les extraits qui précèdent. Ajoutons que l'opuscule du professeur de Paris ne se borne pas à résumer les critiques diverses adressées à l'enseignement secondaire; il propose toute une série de réformes, à la fois scolaires et morales, visant l'instruction non moins que l'esprit public, dont plus d'une nous a paru originale. Nous pensons qu'il était difficile de mieux présenter l'état de la question en 64 pages bien écrites et que cette brochure sera lue avec profit par tous ceux qui s'intéressent au sujet.

E. M.

* * *

Le moindre « j'ai eu tort » vaut mieux que mille réponses ingénieuses.

Il n'est personne qui n'ait en soi quelque chose de bon qui peut devenir excellent s'il est cultivé.

PARTIE PRATIQUE

HISTOIRE SUISSE

Degré moyen.

IV. Mœurs et coutumes aux Xe, XIe, XIIe siècles. — La féodalité.

Avant-propos. — Cette leçon ne fait pas partie du plan d'études des écoles primaires vaudoises. Cependant, nous la croyons utile, spécialement dans les classes du degré moyen où le programme peut être facilement parcouru. Elle permettra à nos élèves de mieux comprendre les leçons sur les Zaehringen, Pierre de Savoie, Rodolphe de Habsbourg, etc., où seigneurs et évêques, serfs et hommes libres jouent un rôle considérable.

Pour rendre cette leçon intéressante, tous les moyens intuitifs à notre portée doivent être utilisés. Les localités qui ne possèdent pas quelque vieux château ou quelque ruine féodale sont rares; beaucoup de nos petites villes ont conservé quelques traces du moyen-âge. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter si tel ou tel ancien monument date effectivement du Xe ou XIe siècle; non, nous n'avons pas mission de faire des archéologues, — ce serait peine perdue, d'ailleurs, — il nous suffit de faire sentir à nos enfants la différence profonde entre cette époque reculée et la nôtre.

Une visite, par un beau jour d'été, à ces restes d'un autre âge, fera grand plaisir à nos enfants. Ils ont peut-être passé près des murailles de leur ville, ou visité à la hâte quelque château, sans avoir mis en activité leur esprit d'observation. Ce sera pour eux une découverte d'autant plus intéressante, si, aux remarques faites, on sait ajouter quelques traits se rapportant à l'histoire locale.

Par une série de questions, on fera trouver à nos élèves quel était le genre de vie des habitants du manoir; pourquoi, par exemple, celui-ci était bâti sur une éminence escarpée; pourquoi les murailles étaient si épaisses (les faire mesurer, cas échéant); etc., etc. Des seigneurs l'on descendra aux serfs et à leur triste condition. — Tout cela peut se faire en plein air. Le lendemain, une récapitulation au tableau noir résumera les réponses obtenues et les explications jugées nécessaires et.... l'on aura certainement donné une bonne leçon d'histoire.

Si, décidément, tout ancien témoin de la féodalité fait défaut, l'on aura recours à une bonne gravure représentant une forteresse moyen-âgeuse avec un chevalier couvert de son armure, ou un serf courbé vers la terre. Utilisons aussi quelques clichés du Manuel-Atlas du degré moyen représentant les châteaux de Chillon, Grandson, Vufflens.

L'introduction de la leçon consistera donc dans les questions dont nous venons de parler. Le résumé pourra se faire comme suit en répartissant le travail sur deux ou trois heures.

* * *

I. A la mort de Charlemagne, les comtes choisis pour gouverner les provinces de l'immense empire franc se déclarèrent indépendants. Ces provinces se divisèrent à leur tour en un grand nombre de domaines plus ou moins étendus, dont les maîtres portaient le titre de *seigneurs*. Ils possédaient souvent plusieurs villages. Ils habitaient de vastes bâtiments aux murailles épaisses, construits le plus souvent sur une colline escarpée : c'était le château-fort. Les plus puissants seigneurs de l'Helvétie étaient les comtes de Savoie, de Gruyères, de Neuchâtel, de Kibourg et de Toggenbourg. (Carte).

Résumé. — Les seigneurs et leurs habitations.

II. La principale occupation des seigneurs était la guerre et la chasse. Pendant

la plus grande partie de l'année, ils étaient en querelle les uns avec les autres. Ils combattaient à cheval, armés d'une longue lance, couverts d'une armure brillante. Leurs mœurs étaient rudes. Leurs fils n'étaient préparés que pour le métier de soldats. Rares étaient ceux qui apprenaient à lire et à écrire.

Résumé. — Occupations des seigneurs, leurs mœurs.

III. Dans plusieurs villes, il y avait un *évêque*, comme à Bâle, Lausanne, Genève. Quoique prêtres, plusieurs évêques possédaient des biens considérables. L'on voyait aussi dans notre pays un grand nombre de maisons où des personnes pieuses quittant leurs familles, loin du monde, se réunissaient pour prier et travailler : c'étaient des couvents. Les moines, qui les habitaient, rendirent de grands services en défrichant les grandes forêts et en mettant de vastes territoires en culture. C'étaient les seules personnes un peu instruites de ce temps. Le chef du couvent se nommait *abbé*. Les abbés de Saint-Gall, de Saint-Maurice, de Haut-Cret, de Romainmotier, étaient aussi de puissants seigneurs.

Résumé. — Evêques, couvents, abbés.

IV. Les paysans n'étaient pas propriétaires du sol qu'ils cultivaient. Celui-ci appartenait aux seigneurs ou aux couvents. Les agriculteurs étaient des serfs, mot qui veut dire esclave. Ils cultivaient la terre et, comme loyer, travaillaient pour leurs maîtres, — ils rentraient ses récoltes, faisaient ses charrois, — ils lui donnaient aussi de l'argent, du blé, du vin, du bétail. Les serfs souffrirent souvent cruellement. Ils croupissaient dans la plus noire misère et dans l'ignorance la plus complète.

Il existait dans les vallées reculées des Alpes quelques hommes libres.

Résumé. — Les serfs, leurs redevances, leur misère.

V. Au Xe et XIe siècles, il n'y avait guère que des villages. Quelques-uns, avantageusement situés, aux croisements de quelques routes, grandirent et devinrent des *bourgs*. Leurs habitants prirent le nom de bourgeois. Afin de pouvoir mieux se défendre contre les brigandages des seigneurs, les bourgeois entourèrent les bourgs de palissades et plus tard de murailles et de tours.

Résumé. — Les villages et les bourgs.

VI. Les bourgeois furent d'abord soumis à des seigneurs. Mais, presque tous artisans, ils ne tardèrent pas à s'enrichir, pendant que leurs maîtres s'appauvrissaient par des guerres incessantes. Considérant que *le plus grand des biens est la liberté*, les habitants des villes achetèrent des seigneurs le droit de se gouverner eux-mêmes, de former *une commune*.

Résumé. — Les bourgs deviennent des communes.

Comparaison. — Etablir les différences essentielles entre notre époque et celle de la féodalité.

Rédaction ou Résumé général au tableau noir, puis copie. — Plan : *1*. Les seigneurs, le château-fort. — *2*. Mœurs et occupations des seigneurs. — *3*. Evêques, couvents et abbés. — *4*. Serfs, redevances et misère. — *5*. Les villages et les bourgs. — *6*. Les communes.

Petite leçon de chose et vocabulaire (avec croquis au tableau noir). — Le château. Mots : château, châtelain, pont-levis, herse, donjon, créneaux, meurtrières, murailles, tours.

Le château-fort. — I. Dictée. — Le château était entouré de fossés. Pour y entrer, il fallait traverser un pont mobile en bois, appelé pont-levis. L'entrée était fermée par une herse en fer. Le château était entouré de puissantes murailles avec de hautes tours, dont la principale s'appelait donjon. Les tours et les murailles étaient crénelées et garnies de meurtrières. E. S.

COMPOSITION

Degré supérieur.

La source d'eau vive.

PLAN.

Trois voyageurs se rencontrent auprès d'une fontaine au-dessus de laquelle sont gravés ces mots : « Ressemble à cette source ». — Chacun des trois voyageurs explique à sa manière cette inscription. Imaginez les trois réponses.

DÉVELOPPEMENT.

Trois voyageurs se rencontrent près d'une source d'eau vive placée au bord du chemin. Une large coupe de pierre recueillait son eau, et le ciseau de l'ouvrier qui l'avait creusée y avait en même temps gravé ces mots, adressés au passant :

« Ressemble à cette source ».

Leur soif étanchée, les trois voyageurs lurent l'inscription et en cherchèrent le sens.

« C'est un conseil, dit le premier, qu'à ses guêtres de cuir, à sa ceinture gonflée et au ballot qui chargeait ses épaules, on pouvait reconnaître pour un riche marchand. La source coule toujours, elle va au loin, elle se grossit en route de mille ruisseaux qui en font une rivière, et semble nous dire par son exemple : Sois actif, ne t'arrête jamais, et tu prospèreras ! »

Le second, un vieillard, secoua la tête. « Il y a ici une leçon plus haute, dit-il. Cette fontaine qui s'offre à tous les altérés sans leur demander ni paiement, ni reconnaissance, dit clairement aux hommes : Fais le bien pour l'amour du bien, et ne cherche aucune récompense au dehors de toi-même.

Les deux voyageurs se turent : le troisième gardait le silence. C'était un adolescent aux cheveux blonds, qui se séparait pour la première fois de sa mère. Ses compagnons le prièrent de donner aussi son explication, alors il baissa les yeux, rougit beaucoup, puis s'enhardissant :

« L'inscription de cette source me dit autre chose ! Qu'importerait l'éternel mouvement de cette onde et le flot qu'elle offre à notre soif, si quelque corruption l'avait troublée ! Ce qui fait son prix, c'est seulement sa limpidité. Nous inviter à lui ressembler, ce n'est point faire appel à notre diligence ou à notre libéralité, mais c'est nous dire de conserver notre âme assez pure pour refléter, comme cette source d'eau vive, toutes les fleurs de la terre et tous les rayons du ciel.

(Magasin pittoresque). F. MEYER.

DICTÉES

Degré supérieur.

Aventures et chasses dans l'Afrique australe.

C'était un lion à crinière noire, un des plus grands que j'aie jamais vus. Ses mouvements étaient empreints d'une majesté calme. Je me blottis derrière un buisson et fis feu. Quand la balle lui pénétra dans le corps, il fit volte-face, et me chargea ; mais, après un premier bond, il se replia sur lui-même comme pour s'élancer de nouveau, et resta ainsi quelques instants, la tête entre ses pattes de devant, semblable à un chat prêt à bondir.

Je tirai mon couteau de chasse que je pris dans la main droite, et, un genou en terre, j'attendis l'ennemi. Je ne voulais pas attaquer, et je m'abstins de faire feu, parce que le lion soulevait autour de lui des nuages de poussière qui le dérobaient à mes yeux. Soudain, tandis que j'étais ainsi dans l'anxiété, l'animal s'élança sur moi ; mais, soit qu'il n'eût pas bien mesuré son coup, soit que les hautes herbes où je m'étais promptement blotti me cachassent à ses regards, il

vint tomber à quelques pas en arrière. Me tourner et décharger mon second coup fut l'affaire d'une seconde, et comme il me montrait le flanc, la balle frappa l'épaule et la brisa. Il essaya encore de se jeter sur moi ; puis, se ravisant, il entra dans le fourré, où je jugeai peu prudent de le suivre.

Le lendemain, je partis à la recherche de sa piste, et découvris l'endroit où il avait passé la nuit. Le sable n'était qu'une mare de sang ; les broussailles tout à l'entour avaient été écrasées par le poids de son corps. Mais là je perdis, chose étrange, toute trace de l'animal. Une troupe de lions, qui étaient venus en cet endroit manger une girafe, avait effacé l'empreinte de ses pas, et ce n'est que quelques jours après que je retrouvai son cadavre, déjà tombé en putréfaction, assez loin de l'endroit où je l'avais abattu. (Tiré du *Tour du Monde*).

Grammaire : Accord du verbe. Ponctuation : la virgule, le point et virgule et le point.

Conjugaison du verbe *essayer*. Remarques concernant *prêt à, parce que* et *à l'entour*.

Vocabulaire : Ecrire tous les substantifs, d'abord au singulier, ensuite au pluriel. *Exercice :* Mettre la dictée au pluriel. *Analyse logique :* Le lendemain, je partis à la recherche de sa piste, et découvris l'endroit où il avait passé la nuit, *Elocution* : Faire reproduire la dictée après lecture, correction et copie.

A. Reverchon.

Une tempête de sable, dans le désert.

L'*orbe* du soleil, déjà près de l'horizon, était énorme et d'*un pourpre* éclatant. Ses rayons disparaissaient de moment en moment au milieu d'une brume ardente qu'il illuminait d'un feu sombre, dont les reflets colorèrent soudain le désert et l'espace. On aurait cru voir cette scène terrible à travers la transparence d'une vitre *teintée* de rouge cuivré. Un vent furieux, encore lointain, balayant le désert, apportait avec ses mugissements sourds et prolongés une bise aussi brûlante que l'*exhalaison* d'une fournaise. Des vols de vautours, fuyant à tire d'aile devant l'ouragan, rasaient le sol, où bientôt ils s'abattaient et restaient immobiles en poussant des *glapissements* plaintifs. Soudain, le soleil, de plus en plus obscurci, disparut sous un immense nuage de sable rougeâtre qui, voilant le désert et le ciel, s'avançait avec la rapidité de la foudre, chassant devant lui des chacals, des lions ; hurlant d'épouvante, ils passèrent effarés près des voyageurs. Ceux-ci se trouvèrent enveloppés dans ce tourbillon de sable, fin comme la cendre, épais comme le brouillard. Le sol mobile, creusé, fouillé, bouleversé par la force irrésistible de la *trombe*, tournoya sous leurs pieds. Ils disparurent sous une vague de sable, car l'ouragan sillonnait, labourait, soulevait les sables du désert comme la tempête sillonne, laboure, soulève les eaux de l'Océan !

(D'après Eugène Sue).

Remarques. — *Orbe*, cercle, disque. Mot de la même famille : *orbite*.

Pourpre (marculin), la teinte, la couleur proprement dite. *Pourpre* (féminin), matière colorante ; étoffe rouge ; dignité souveraine.

Teintée (colorée), homonyme *tintée* (sonnée).

Exhalaison. Vapeurs répandues par une fournaise.

Trombe. Colonne d'eau ou d'air, mue en tourbillon par le vent.

F. Meyer.

Ne méprise pas les petites choses considérant combien tu es incapable d'en faire de plus grandes.

On ferait beaucoup plus de choses, si l'on en croyait moins d'impossibles.

ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE

Le nombre 3.

a) Idée du nombre.

Choisir une base concrète en rapport, si possible, avec une précédente leçon ; ce point de départ peut varier, mais le groupement des objets doit être constant dans la première leçon. Pour faciliter la comparaison avec 2, nous formons l'image suivante :

plutôt que ● ● ●

Comme précédemment (voir *Educateur* 1901 pages 332 et 350) nous nous servons de boules et de boutons ; les haricots, les pions, les quilles vont bien aussi ; mais il importe que la couleur du fond soit opposée à celle des objets employés.

Combien avez-vous compté de chevaux attelés à la voiture de M. X. ? — *Trois.* — Nous allons les figurer ici. Voici le premier cheval, puis le deuxième ; que faut-il encore ? — Un troisième, le voici. — Comptez-les encore une fois : 1, 2, 3. — Montrez le troisième, le deuxième, le premier.

Placez sur la table un premier bouton : il figure la place du premier cheval. Mettez un deuxième au-dessous (en deçà) ; un troisième à droite du premier. Comptez en disant : premier, deuxième, troisième. — Combien y a-t-il de boutons ? — Prenez le deuxième — le troisième — le premier. Replacez le troisième — le premier — le deuxième.

Prenez deux boutons dans la main droite. Combien en reste-t-il sur la table ? Mettez ce dernier dans la main gauche. Fermez les mains. Sans les ouvrir, avancez la main qui a le plus de boutons. Dites combien elle en a. — Mettez tous les boutons dans la main gauche. Fermez la main. Que contient-elle ?

Montrez sur votre table la place du premier bouton, celle du deuxième et celle du troisième. Posez l'index de la main droite sur la première place, le pouce sur la deuxième et le majeur sur la troisième. Gardez vos doigts dans cette position et élevez la main. Combien avancez-vous de doigts (les autres sont rabattus) ?

Outre l'intuition par la vue et le toucher, nous nous servirons, pour ce nombre, de l'intuition *auditive*.

Le maître se sert dans ce but d'une cloche ou d'une sonnette. Il fait entendre et compter un, deux, trois coups, d'abord lentement, puis plus rapidement.

Ensuite les élèves sont invités à frapper à leur tour un nombre de coups indiqué ; cet exercice peut se faire avec la *touche* tenue verticalement, la pointe en haut, et faisant l'office de marteau ; l'ardoise sert d'enclume.

Autre exercice : marcher sur place ou frapper du pied une fois, deux fois, trois fois, soit du même pied soit alternativement.

Ecriture du nombre ; le chiffre viendra plus tard. Dessiner au tableau trois points en triangle ; dans le même arrangement, tracer trois croix, trois lettres connues des élèves, trois carrés, trois triangles, etc.

Mêmes exercices sur l'ardoise.

b) Calcul : *Addition et soustraction.*

Présenter d'abord deux boules de l'appareil, en ajouter une troisième. 2 boules et 1 boule font 3 boules. Répéter avec et sans l'appareil. Puis en lisant de droite à gauche : 1 et 2 font 3. Mêmes exercices avec les objets à compter distribués aux élèves, le crayon sert de ligne de séparation. Ainsi :

Exercices de soustraction : 3 — 1 = 2 et 3 — 2 = 1.

Pour ces opérations, suivre la marche normale : intuition, représentation mentale, dessin ou composition et décomposition écrite.

c) Applications. — Tracer une figure composée de trois lignes droites. — Dessiner trois anneaux en ligne ou en pyramide (1 + 2). — Placer trois objets semblables dans diverses positions : en ligne horizontale, en ligne verticale, en ligne oblique ou en diagonale dans un carré, en triangle, etc. U. B.

Degré moyen.

Nombres décimaux.

I. *Calcul oral.*

1. Un bonnet coûte f. 2,40 et un autre f. 3,20. Quelle est la valeur totale de ces deux bonnets ? *Réponse : f. 5,60.*

2. Pour payer un volume de f. 3,75, je donne une pièce de f. 5. Combien me rendra-t-on ? *Reponse : f. 1,25.*

3. Quel est le prix de 3 poulets coûtant f. 2,50 pièce ? *Réponse : f. 7,50.*

4. J'achète 7 timbres de f. 0,25 et 6 timbres de f. 0,10. Combien devrai-je payer en tout ? *Réponse : f. 2,35.*

5. Je vends 6 litres de vin à raison de f. 0,60 le litre. Pour les payer, on me donne f. 4. Combien devrai-je rendre ? *Réponse : f. 0.40.*

6. On a payé f. 1,20 pour 4 kg. de pain. Quel est le prix du kg. ? *Réponse : fr. 0,30.*

7. Un ouvrier a reçu f. 2,40 pour 6 heures de travail. Combien est-il payé par heure ? *Réponse : f. 0,40.*

8. Pour faire 7 chemises, il a fallu 17,50 mètres de toile. Quelle est la longueur de toile nécessaire pour confectionner une chemise ? *Réponse : 2,50 mètres.*

9. On a payé f. 9,40 pour 4 litres d'huile de noix. Quel est le prix du litre ? *Réponse : f. 2,35.*

10. Un pain de sucre de 12 kg. a coûté f. 6,60. Quel est le prix du kg. ? *Réponse : f. 0,55.*

II. *Calcul écrit.*

1. Pendant le mois de juin, un tisserand a livré 96 mètres de toile qui lui est payée f. 1,05 le mètre. Combien recevra-t-il ? *Réponse : f. 100,80.*

2. J'achète 7,2 litres d'huile de noix valant f. 2,50 le litre et 1,75 litre de cognac à f. 3.20 le litre. Combien devrai-je payer ? *Réponse : f. 23,60.*

3. Une pièce de toile est longue de 32,45 mètres. On en coupe 12 bandes de 2,55 mètres. Combien en reste-t-il ? *Réponse : 1,85 mètre.*

4. Paul achète un jambon de 8,75 kg., à raison de f. 2,40 le kg. Pour payer, il donne un billet de 50 fr. Combien lui rendra-t-on ? *Réponse : f. 29.*

5. Un boucher a acheté au prix de f. 0,85 le kg. un veau pesant 48 kg. Ce veau donne 31,25 kg. de viande que l'on vend f. 1,60 le kg. Quel sera le bénéfice du boucher ? *Réponse : f. 9,20.*

6. Une pièce de fromage pèse 25,6 kg. Je la partage en 5 morceaux. Quel sera le poids de chacun de ces morceaux ? *Réponse : 5.12 kg.*

7. Un tonneau contient 40,96 litres de cognac que je mets dans 64 bouteilles. Quelle sera la contenance de chaque bouteille ? *Réponse : 0.64 litre.*

8. Henri dépense f. 930,75 par an. Combien par jour ? *Réponse f. 2,55.*

9. Un quartier de bœuf du poids de 12,28 kg. a coûté f. 18,42. Quel est le prix du kg. ? *Réponse : f. 1,50.*

10. On a vendu pour f. 2,88 une burette contenant 12,8 litres de pétrole. A combien revient un litre de pétrole ? *Réponse : à f. 0,225.*

F. Meyer.

COMPTABILITÉ

Devis pour couverture d'une écurie (Voir N° 23).

1° Avec bois de sapin.		
29 poutres de 0,18 m. × 0,15 m. de côté et 4,80 m. de longueur (4,40 m. + 0,20 m. + 0,20 m.) = 3,7584 m³ à fr. 56 le m³.	210	47
Plancher 14 m. × 4,40 m. = 61,60 m² à f. 2,10 le m².	129	36
TOTAL	339	83
2° Avec fers et hourdis.		
21 fers de 4,80 m. de long = 100,80 m. à 14,3 kg. par m. = 1441,44 kg. à f. 0,21 le kg.	302	70
Voûtes en hourdis 14 m. × 4,40 = 61,60 m² à f. 5,40 le m².	332	64
Peinture au minium 21 fers de 4,40 m. = 92,40 m. à f. 0,12.	11	09
TOTAL	646	43

Soit f. 306,60 de plus que la couverture avec bois. Cette différence sera plus que compensée par les avantages suivants :

1. Durée beaucoup plus longue. 2. Risques d'incendie diminués. 3. Salubrité de l'écurie augmentée, les briques en terre cuite ayant la propriété d'absorber l'humidité.

L. et J. MAGNIN.

GYMNASTIQUE

Gymnastique pour jeunes filles *(suite).*

Puisque nous avons l'occasion, notons ici quelques jeux qui seront appris avec succès également, comme les précédents, dans les classes plus avancées.

DANSE DU PLATEAU. — Les enfants sont en cercle et numérotés en suivant. La maîtresse a un plateau rond qu'elle fait tourner de champ tout en désignant un numéro. L'élève appelée doit faire en courant le tour du cercle en dehors, entrer dans le cercle par sa place laissée libre et saisir le plateau avant qu'il ait cessé d'être en mouvement. La maîtresse peut aussi désigner deux élèves qui courent en sens inverse ; la première qui saisit le plateau a gagné. A défaut de plateau, on peut se servir d'une sonnette que les enfants viennent agiter, ou d'un ballon lancé au moment de l'arrivée des enfants dans le cercle, ou encore de plusieurs balles (nombre impair) ; chaque élève cherche à en relever plus que sa camarade.

JEU DES PETITS CHEVAUX. — Les élèves sont en cercle, numérotées par 3, 4 ou 5 suivant la distance entre elles. Les jeux doivent être pris avec progression et il ne faut pas amasser les difficultés pour les jeunes enfants pour lesquels les jeux simples, mais animés, ont toujours de l'attrait. Il suffira au début de faire placer avec ordre les enfants d'un même numéro en dehors du cercle et de les faire courir ; plus tard, on leur permettra de devancer leurs camarades pendant la course, s'ils le peuvent, et plus tard encore, de toucher les camarades qui devront se retirer du jeu. On aura soin de reprendre quelques tours de marche après la course de chaque groupe, cela afin de calmer la respiration des uns et de donner un peu de mouvement aux autres.

JEU DE COURSE. — Sur deux rangs de front, les élèves sont numérotées en suivant, celles de chaque paire portant le même numéro. Les deux rangs doivent être espacés et se faire vis-à-vis. La maîtresse désigne un numéro ; les deux élèves qui le portent partent en courant, passent devant leurs camarades,

puis derrière et de nouveau entre les deux rangs reviennent à leur place ; la première arrivée a gagné.

Avec la numérotation par deux, les élèves en cercle, la maîtresse fera procéder à des exercices d'ordre par le déplacement alternatif des numéros 1 et 2 (un pas en avant ou en arrière) et obtiendra ainsi deux cercles concentriques pour faire jouer ensuite à « J'ai un beau château », « Meunier, tu dors », ou à tout autre ronde.

Par la numérotation en suivant, on obtiendra les mêmes résultats en désignant les enfants par pairs ou impairs ; cet exercice pourra être l'application d'une leçon d'arithmétique.

Dans le même genre, voici un autre jeu :

LE FURET :

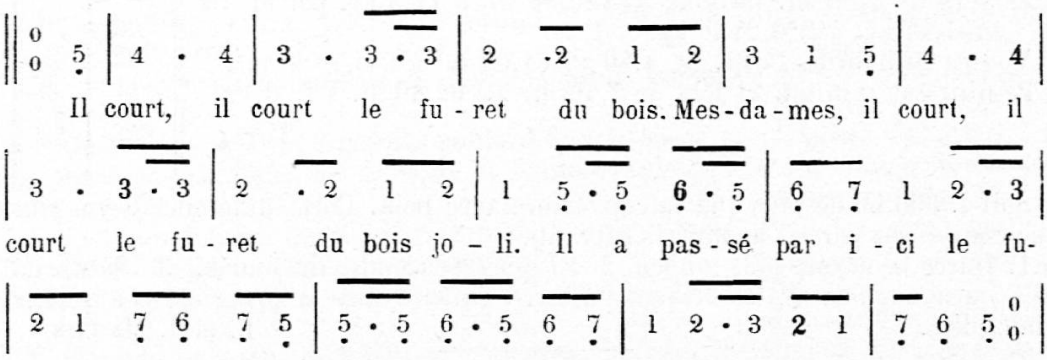

Toutes nos fillettes connaissent cette gracieuse mélodie ; elles la chantent ordinairement groupées en rond en tenant une ficelle sur laquelle circule un anneau. Ce jeu tel quel n'offre pas assez de vie pour être pris dans nos leçons de gymnastique, mais pour nous servir d'airs connus que nos enfants aiment d'ailleurs à retrouver, nous donnerons à ce jeu d'autres formes, parmi lesquelles la suivante :

Les enfants en cercle sont numérotées par deux. Les numéros 1 (ou 2) font un pas en avant et se tournent à gauche (ou à droite) ce qui fait que le rang extérieur se trouve de front au centre et le rang intérieur de flanc, chacune à côté de l'espace qu'elle occupait auparavant. Les élèves du cercle extérieur se donnent la main en élevant les bras et chantent pendant que les camarades serpentent au pas de course autour d'elles en commençant exactement par leur place laissée vide. Elles évoluent ainsi d'un pas léger un ou deux tours et s'arrêtent au point de départ. Le même travail se fait par les mêmes élèves dans la direction contraire, puis vient le tour des autres numéros.

Il nous semble inutile de répéter que le déplacement des numéros, les quarts et les demi-tours seront l'occasion d'une petite leçon de gymnastique sérieuse avant de passer à l'exécution du jeu.

(A suivre.) J. B.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française, Abonnement fr. 2 pour 6 mois. — Cette petite feuille a pour but de faciliter l'étude des langues nommées ci-dessus et d'en faire plutôt un passe-temps utile et agréable. — Numéros spécimens gratis et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds.

VAUD

Service de l'instruction publique.

ECOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — **Bioley-Orjulaz**, école catholique. fr. 1000. 21 juin, à 6 heures. — **Oppens**, fr. 1400 28 juin, à 6 heures.

RÉGENTES. — **Mont-le-Grand**, fr. 900. 25 juin, à 6 heures. — **Rolle**, fr. 1050 pour toutes choses. 25 juin, à 6 heures.

Lausanne. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un second maître spécial de dessin aux écoles primaires, poste nouvellement créé.

Traitement annuel de fr. 2400 à 3000 suivant années de services, pour 24 heures de leçons hebdomadaires

Les inscriptions accompagnées de certificats et diplômes seront reçues au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction publique, jusqu'au **11 juillet** prochain, à 6 heures du soir.

Monts-de-Pully. L'examen pour la nomination de la régente de cet endroit est fixé au **16 courant**, à 8 heures du matin, **à Pully**, dans la salle de la 1re classe.

ECOLE CANTONALE DE COMMERCE

A LAUSANNE

Cours de vacances destiné aux jeunes gens qui désirent se perfectionner dans la langue française.

1re série du 15 juillet au 10 août.

2e série du 12 août au 7 septembre.

Pour renseignements et programme, s'adresser à la direction.

Un congé est accordé aux membres du corps enseignant qui font partie de la Société vaudoise des sciences naturelles et qui assisteront à la réunion annuelle de cette société, à Gimel, le 15 juin.

COLLÈGE CANTONAL

Les examens du Collège cantonal commenceront **jeudi 27 juin, à 7 h.**, pour les élèves de la première classe; **jeudi 4 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du Collège; **samedi 6 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VIe); âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Il ne sera accordé aucune dispense d'âge. Le programme des examens d'admission dans la VIe classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le directeur recevra les inscriptions **jusqu'au samedi 29 juin**. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Il n'y aura pas d'examen à la rentrée de septembre, à moins d'une raison reconnue admissible par le directeur.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de Ire **(jeudi 27 juin)**; une finance de fr. 20 sera exigée.

Les élèves sortant des collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 1er septembre, leurs certificats d'études pourvus du visa du département de l'instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1901-1902, lundi 9 septembre, à 2 h. après midi.

LIBRAIRIE LAPIE

5, Rue de la Louve, 5.

Belles occasions.

Dictionnaire des mots et des choses, par Larive et Fleury. 3 volumes reliés, édition 1900. (108) 50 —

4 tableaux champignons, 75 × 55, avec texte. (8) 2 40

Catalogue gratuit.

COSMOS

Bicyclettes garanties depuis fr. 250.
Echanges, locations, réparations.
Bicyclettes usagées depuis 50 fr.

Succursale de Lausanne, place Chauderon, 1

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

HENRI MIGNOT, ÉDITEUR

Pré-du-Marché, 17, Lausanne

Un certain nombre d'exemplaires des ouvrages indiqués ci-après sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de l'*Educateur :*

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DES CULTES

par J. Cart

EXERCICES ET PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. Gilliéron

Le nombre des exemplaires disponibles étant limité, les personnes qui désirent profiter de cette faveur doivent adresser leur demande, **le plus tôt possible**, et y joindre un timbre de 40 c. pour affranchissement (étranger 80 c.).

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 8, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignement pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés

applicables à la famille ou à l'industrie

Paiements par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.

COMPAGNIE "SINGER,,

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.
Delémont, avenue de la Gare.
Fribourg, rue de Lausanne, 144.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.
Neuchâtel, place du Marché, 2.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 15.
Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares depuis 10 francs. **Mandolines** depuis 16 francs. **Zithers** en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

à des prix défiant toute concurrence.

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instruments d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVIIme ANNÉE — No 25. LAUSANNE — 22 juin 1901.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :
FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.
MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :
JURA BERNOIS : **H. Gobat,** inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier,** professeur.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang,** instituteur, Noiraigue.
FRIBOURG : **A. Perriard,** inspecteur scolaire, Belfaux.
VALAIS : **U. Gailland,** inst., St-Barthélemy.
VAUD : **E. Savary,** instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX de l'abonnement :
Suisse, **5 fr.**
Etranger, **fr. 7,50.**

On peut s'abonner et remettre les annonces :
Librairie PAYOT & Ce
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain,** G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud,** A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut,** F., inst., Collonges

Vaud.

MM. **Cloux,** F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Lausanne.
Magnin, J., Préverenges

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.
Gagnaux, L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin,** Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

"LA SUISSE"

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social : Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre : conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet ✠ 3925 — Modèle déposé.

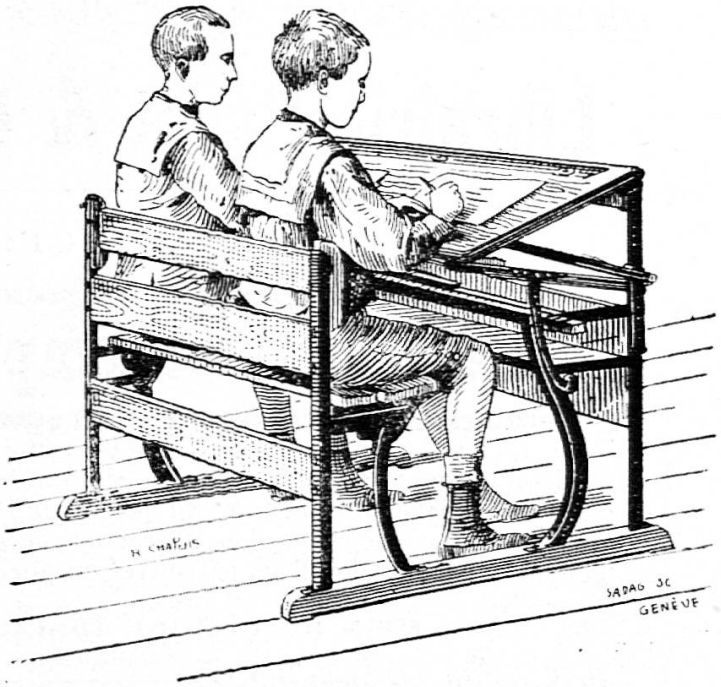

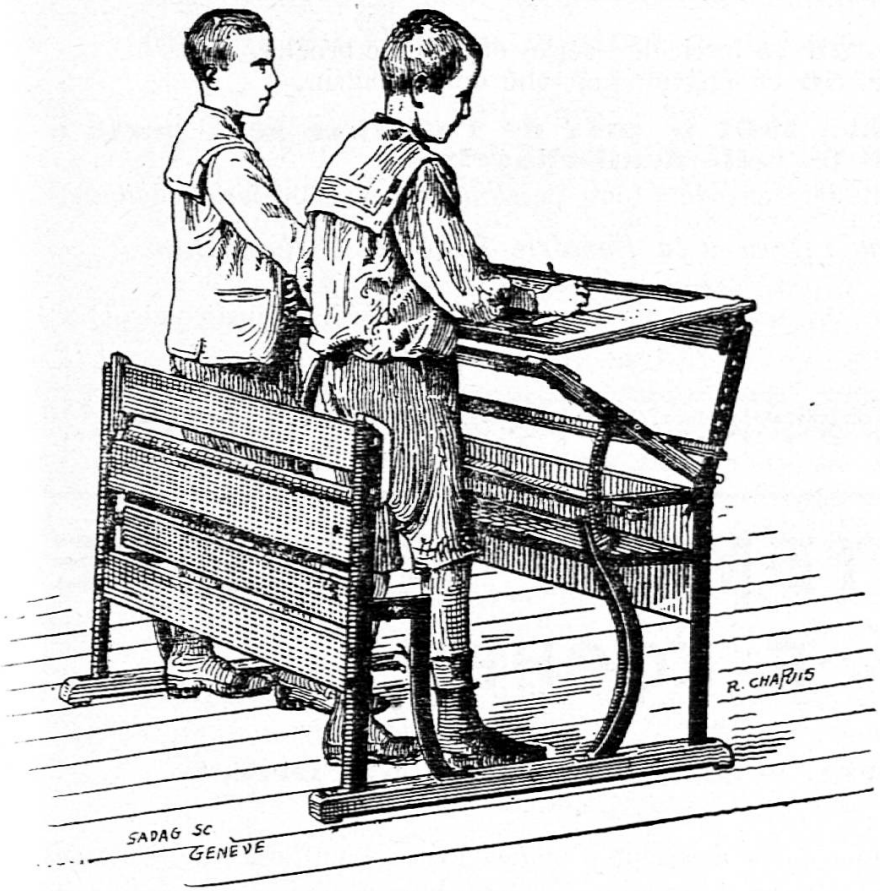

Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc 47 fr. 50

Même modèle avec chaises 47 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.
La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

Librairie Payot & Cie, Lausanne.

En souscription

Vient de paraître le premier fascicule de

L'Allemagne contemporaine illustrée.

L'Allemagne contemporaine illustrée comprendra 26 fascicules grand in-4°. Le premier fascicule sera mis en vente le 25 mai; les suivants paraîtront à raison de trois par mois jusqu'en septembre et de quatre par mois à partir d'octobre. L'ouvrage sera terminé fin décembre 1901. Il y aura une carte en couleurs tous les trois fascicules. Les fascicules accompagnés d'une carte en couleurs n'auront que 8 pages. Tous les autres en auront 12.

Prix de chaque fascicule: 60 cent.

Prix de la souscription:

13 fr. 50 en fascicules, séries ou volume broché.
18 fr. 50 en un volume, relié demi-chagrin.

Au 1er novembre 1901 le prix de l'ouvrage sera porté à 15 fr. broché; 20 fr. relié demi-chagrin.

Le prospectus détaillé sera envoyé à toute personne qui nous en fera la demande

S'inscrire sans retard à la librairie Payot & Co Lausanne.

Code civil suisse. Avant-projet du Département fédéral de justice et police. Un volume in-8°. 2 fr. —

AU VÊTEMENT MODERNE

F. KOCHER

Maison du Faucon

9, St-Pierre — LAUSANNE — St-Pierre, 9

Vêtements confectionnés pour messieurs, jeunes gens et enfants. — Costumes cyclistes. — Vêtements cérémonie. — Pantalons fantaisie. — Vente de confiance.

TÉLÉPHONE N° 1626.

Vient de paraître à l'**Imprimerie Vincent, à Lausanne:**

Premières leçons de chimie

à l'usage des établissements secondaires du canton de Vaud
par le **Dr L. PELET**, professeur de chimie à l'Université de Lausanne.
2e édition. 1 vol. avec 50 fig. dans le texte, cart., **2 fr. 50**